

DATE DE PUBLICATION : 10 mars 2023

LE DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL DES YVELINES

**Délégation de signature donnée par le directeur départemental
à la responsable et son adjoint du service des Entreprises**

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Loeiz RAPINEL, directeur départemental des Yvelines (succursale de Versailles) et de Monsieur Ali AICHOUN, adjoint au directeur départemental des Yvelines, délégation est donnée à Madame Christine BENY, responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Versailles.

Madame Christine BENY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Versailles dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

En cas d'absence ou d'empêchement, délégation est donnée :

à Monsieur Daniel TINTET, adjoint à la responsable du service des Entreprises.

Fait à Versailles, le 2 mars 2023

Loeiz RAPINEL